

Demande de sourcing (RFI)

Service de la Commande Publique
marches.publics@ofb.gouv.fr

15/07/2026

Réf : 2026-13

Objet : Création, actualisation, diffusion, animation de MOOC / COOC

Vous êtes invités par le SERVICE COMMANDE PUBLIQUE de L'Office Français de la Biodiversité (OFB) à participer à une démarche d'échanges préalables (sourcing). A toute fin de transparence dans cette démarche de sourcing, nous tenons à vous en expliquer la nature.

 **Le sourcing , c'est quoi ?**

Le sourcing est la possibilité pour un acheteur "d'effectuer des consultations ou réaliser des études de marché, de solliciter des avis ou d'informer les opérateurs économiques de son projet et de ses exigences" en amont du marché afin de **préparer la passation d'un marché public** (Art. R. 2111-1 du CCP).

Lorsqu'il a un projet d'achat, l'acheteur doit s'atteler à bien définir son besoin. Les objectifs du sourcing sont multiples, notamment :

- Améliorer l'appréhension de la complexité de certains projets en se rapprochant d'experts ;
- Évaluer les capacités et les freins du milieu fournisseur sur un segment d'achat donné (et sa maturité vis-à-vis des dernières obligations réglementaires par exemple).

Cela permet à l'acheteur de rédiger son cahier des charges au plus près du besoin tout en s'assurant que les opérateurs économiques pourront y répondre.

Les acheteurs qui seront amenés à contacter et/ou à rencontrer les opérateurs économiques agissent sous couvert du Service de la Commande Publique et d'une Charte de déontologie fixant les bonnes pratiques en la matière d'échanges préalables.

Les échanges préalables sont l'occasion pour l'acheteur et l'opérateur économique de se rencontrer autour d'un projet d'achat :

Ce que le sourcing est... ou n'est pas...



- Vous êtes libres d'y répondre favorablement ou défavorablement ;
- Identifier les **acteurs** du marché ;
- Identifier les **innovations** du secteur ;
- Identifier les **facteurs de coûts, modèle économique** ;
- **Adapter le montage contractuel** (technique d'achat, allotissement, marché réservé, critères de sélection, rédaction du cahier des charges, etc...);
- Garantie la **préservation du secret industriel et commercial** (aucune innovation ou proposition technique et commerciale ne sera reprise dans le cahier des charges) ;



- **Ce n'est pas un acte d'achat** (pas de remise de devis) ;
- Ce n'est pas une étude, une assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Ne doit pas créer un avantage à l'entreprise vis-à-vis de la concurrence.

Dans le cas présent, cette phase de sourcing est opérée par **échange dématérialisé** sur la base du questionnaire joint pour lequel une **réponse est attendue au plus tard le 14/08/2026 à 18h00**

En vous remerciant par avance de votre contribution,
Cordialement,

Service de la Commande Publique